

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20h30

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2017.

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, Mme DUJARDIN Augustine, M. GUYON Jean-Claude, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, Mme LEMAITRE Géraldine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : M. COURET François.

Secrétaire de séance : Mme LEMAITRE Géraldine.

Le procès verbal de la réunion du 13 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Dossier 1 : Délibération portant sur les travaux 2018 : changement des lampes mercure devis Allez et Cie d'un montant de 5 971,04 € HT et réfection du clocher de l'église devis EP Charpente d'un montant de 39 067,00 € HT, Monsieur le Maire est chargé de solliciter les subventions, adoptée à l'unanimité, délibération 2017-16 ;
- ✓ Dossier 2 : Délibération portant création du poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe et portant modification du tableau des effectifs, suite à l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 15 juin 2017 pour l'avancement de grade au 15 avril 2017, adoptée à l'unanimité, délibération 2017-17 ;
- ✓ Dossier 3, ajout à l'ordre du jour : Délibération fixant le montant de la location de la salle de Bantard pour les 30 ans de la CUMA la Chézalandes, Monsieur le Maire propose de fixer le montant pour cette occasion à 105 €, adoptée à l'unanimité, délibération 2017-18 ;
- ✓ Questions diverses :
 - ↪ Achat d'une tondeuse en 2018 : la tondeuse actuelle a plus de 15 ans, demander des devis ;
 - ↪ Elagage des arbres en bordure des routes communales : les propriétaires des arbres doivent élaguer chez eux ;
 - ↪ Ecoulement de l'eau à Jagon sous le hangar appartenant à M. MARCHEGUET : buser dans le champ ;
 - ↪ La Communauté de Communes du Limousin en Marche a lancé une étude sur l'eau et l'assainissement avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), une délibération sera à prendre en fin d'année ;
 - ↪ Avancement des travaux dans le logement : le placo est terminé, il reste la peinture, demander un devis pour la peinture ;
 - ↪ Fourneau salle Bantard en mauvais état, les derniers locataires ont eu des difficultés à l'allumer : il faut compter environ 2 500 € ;
 - ↪ Peinture salle du Bourg : si le travail du peintre dans le logement est correct, un devis pour la salle lui sera demandé ;
 - ↪ Résoudre rapidement le problème de la coupe de bois dans le terrain communal à Jagon.

Clôture à 22H00.

Le Maire,



Lachaise